



AVIS PUBLIC

Avis de motion pour l'adoption d'un règlement visant l'imposition d'une taxe sur les services (exercice financier 2026)

AVIS PUBLIC est donné, conformément aux dispositions de l'article 146 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (L.R.Q., c. C-11.4), qu'un avis de motion sera donné en vue de l'adoption, à une séance subséquente, d'un règlement visant l'imposition d'une taxe relative aux services dispensés par l'arrondissement Saint-Laurent, pour l'exercice financier 2026.

Cet avis de motion sera présenté lors de la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement de Saint-Laurent qui se tiendra le **mardi 25 novembre 2025 à 19h30**, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent.

Fait à Montréal
Le 14 novembre 2025

Julia Levitin
Secrétaire du conseil d'arrondissement